



LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU SIRMOTOM
DU 20 SEPTEMBRE 2024 – 19 HEURES

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. VICTOR, ROBERT, ROUX, MARTI, Mmes PLANADE, HOFACK, M.M. GALAN, VALLEE, Mme TREF, M.M. SCHNELL, Mme QUERMELIN, M.M. FONTAINE, CHEREAU, JEGO, ALBOUY, CRETON, Mme DESANTE, M.M. DECOURT, FONTAN, TOMAS, GOSSEREZ, LECOSNIER.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

-

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. GALLOIS, CHIANESE.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

-

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

M.M. CAMUSET, PERRIGOT, MONDO, Mmes AMABLE, BARTHE, HUSSON, VOLLEREAU Virginie.

Représentés :

-

Absents :

M. BOURBIGOT, Mmes BOUYERON, DUFFAULT, M. BRUNEAU, Mme BELLEMAIN, M.M. DA COSTA FERREIRA, THOMERET, BUZZI, RIFFAUD, GADOT, JOYEUSE, Mme AQUILON, WOJCIECHOWSKI, MARCHAND, Mmes PRAT, BRUN, M.M. MAILLARD, CHOLLET, LAVIT, Mme LATIL, M.M. CROSNIER, VOLLEREAU Damien, BELLIOU, PERADON, SIMONET, MARTIN, BOITEUX, CLOUTENS, BOUILLOU.

Secrétaire de séance : Monsieur Lionel VALLEE – 2^{ème} Vice-Président du SIRMOTOM.



N° DELIBERATION	INTITULÉ DE LA DELIBERATION	SENS DES VOTES
DCS2024/41	Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 20 septembre 2024	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/42	Installation de nouveaux représentants pour la Communauté de Communes Pays de Montereau	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/43	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 juin 2024	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/44	Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/45	Désignation d'un nouveau représentant du SIRMOTOM pour siéger au SYTRADEM	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/46	Signature de la convention d'objectifs et de partenariat pour la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés publics et concessions avec l'Association INITIATIVES77	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/47	Délibération portant création d'un poste d'attaché principal à temps complet	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/48	Délibération portant création d'un emploi permanent au service communication à temps complet	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/49	Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne	Adoptée à l'unanimité
DCS2024/50	Délibération portant création d'un emploi permanent à temps complet	Adoptée à l'unanimité

Décisions :

Décisions n°DC2024/17 à DC2024/24 incluses prises par le Président en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

DC2024/17	Convention portant sur l'accueil des communes pour l'apport de l'amiante avec la Société DEPOLIA
DC2024/18	Souscription d'un emprunt sur le budget principal auprès de la Banque Postale
DC2024/19	Contrat de mission d'assistance juridique avec Maître VOLUT
DC2024/20	Avenant 1 au contrat de mission d'assistance juridique avec Maître VOLUT
DC2024/21	Contrat de vente de marchandises - Ferailles avec la Société TRENTETROIS
DC2024/22	Contrat de vente de marchandises – Batteries avec la Société TRENTETROIS



DC2024/23 Attribution du marché relatif à la collecte des déchets encombrants sur rendez-vous et en porte à porte « SOS ENCOMBRANTS »

DC2024/24 Contrat Millesime Integral Infinity avec la Société JVS

Publiée et affichée le 24 septembre 2024

